



DEMANDE DE **ATTESTATION D'ACCUEIL**

→ **Direction des Services à la Population**
Mairie de Villennes-sur-Seine
36 avenue Foch, 78670 Villennes-sur-Seine
Tél. : 01 39 08 25 40 – Fax : 01 39 75 54 18
Contact : accueil@ville-villennes-sur-seine.fr

PIÈCES À FOURNIR

Pour l'hébergeant, fournir :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (sauf facture fournisseur téléphonie mobile)
- Dernier avis d'imposition
- 3 derniers bulletins de salaire
- Bail locatif ou titre de propriété

Pour l'hébergé, fournir :

- Numéro du passeport du (ou des) visiteur(s)
- Adresse complète
- Timbres fiscaux d'un montant de 30 euros (disponibles sur timbres.impots.gouv.fr)

**UNE VISITE DU LOGEMENT AURA LIEU
AVANT LA SIGNATURE DE L'ATTESTATION D'ACCUEIL**